



POINTS FORTS DE LA PRÉSIDENTE NÉERLANDAISE 2017-2018

M. André Postema exerce la présidence du Parlement Benelux en 2017 et 2018. Il est assisté par les vice-présidents, Mme Maya Detiège (Belgique) et M. Marcel Oberweis (Luxembourg).

Les priorités du Parlement sont coordonnées avec les plans annuels du Comité de ministres de l'Union Benelux, où une place centrale a été réservée à l'idée d'une région économique durable et une sécurité sans frontières en 2017 et à un Benelux plus jeune et plus vert en 2018.

L'on continue donc de tendre vers des résultats concrets qui ont un impact sur le quotidien des citoyens du Benelux.

Des débats thématiques sont organisés au cours des sessions plénières, avec une main tendue vers les parlements nationaux et les parlements des entités fédérées.

Des thèmes comme la mobilité des patients, le transport durable, les liaisons ferroviaires transfrontalières et la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles ont été largement traités à cette occasion.

Il est également tenu compte de l'actualité, comme le montrent les débats sur les conséquences du Brexit pour les pays du Benelux, l'économie circulaire et la migration.

Le rajeunissement est nécessaire pour améliorer le rayonnement et la communication du Parlement Benelux.

À cet égard, l'organisation du premier Parlement Benelux des Jeunes a constitué un succès absolu. Des jeunes des pays du Benelux ont préparé des résolutions sur des thèmes qui leur tiennent à cœur comme le climat et la transition énergétique. Ces résolutions ont débouché sur une recommandation du Parlement Benelux au Comité de ministres – une interaction idéale.

Enfin, il convient également de souligner l'importance de la coopération régionale dans une Europe nouvelle et la coopération toujours plus profonde du Parlement avec d'autres structures de coopération régionale comme l'Assemblée balte, le Conseil nordique, l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et la Rhénanie du Nord-Westphalie.

Si les 60 ans du Benelux ont donné lieu à des festivités, ils ont surtout été marqués par de beaux succès.

Vous trouverez ci-après un aperçu, par thème, des principaux points saillants.



PATIENTS SANS FRONTIÈRES

La mobilité des patients est un thème important aux yeux de nos concitoyens. Les barrières doivent être levées. Un débat thématique a été consacré à ce sujet lors de la séance plénière du 24 mars 2017, en présence d'un certain nombre d'experts proéminents comme M. *John Bowis*, conseiller spécial politique d'environnement et de santé chez Fipra, ancien ministre de la Santé du Royaume-Uni et ancien membre du Parlement européen. Des représentants des ministères de la Santé publique des trois pays et des représentants de la *Grande Région*, de l'Assemblée balte, du Conseil nordique et de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai ont participé aux débats. Il peut également être fait référence à la signature, le 12 mai 2017, d'une déclaration d'intention Benelux concernant la prévention de la fraude transfrontalière dans les soins de santé. De plus, le Parlement Benelux adopte le 16 juin 2018 une recommandation visant à rendre les médicaments orphelins, qui servent à traiter des affections graves et rares, moins chers.

RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Après le succès des travaux relatifs à la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes de l'enseignement supérieur, y compris les doctorats et les 'associate degrees', depuis le 25 janvier 2018, l'accent est mis aujourd'hui sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. Une conférence s'est tenue le 6 octobre 2017 à Eupen en présence du ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Communauté germanophone, M. *Harald Mollers*, de représentants des gouvernements des trois pays et de personnes actives dans le domaine, comme le président du conseil MBO, M. *Ton Heerts*. Des visites de travail ont été consacrées à des projets pilotes, comme celui d'*automécatronicien*, dont il a été débattu en présence du secrétaire d'État aux Affaires intérieures et aux Relations du Royaume, M. *Raymond Knops*. Le Comité de ministres reconnaît la nécessité d'une telle reconnaissance pour promouvoir l'emploi et satisfaire à la demande et à l'offre sur le marché du travail dans les trois pays.

LIAISONS FERROVIAIRES TRANSFRONTALIÈRES

Lors de la session plénière des 24 et 25 novembre 2017 à Maastricht, un débat thématique a été consacré aux liaisons ferroviaires transfrontalières dans le Benelux et en Rhénanie du Nord-Westphalie, avec une attention particulière pour la position du programme EurekaRail. Il s'en est suivi un débat intéressant avec des députés de la province du Limbourg, des représentants du secrétaire d'État, de ministres et d'organisations de voyageurs. Une recommandation a été adoptée. Pour les usagers du train, l'ensemble du Benelux doit devenir un seul territoire en matière de ticketing et d'information aux voyageurs. Le 5 mars 2018, une Roadmap Mobilité Benelux est établie dans laquelle les ministres du Benelux compétents pour le transport présentent leur vision commune de la mobilité.

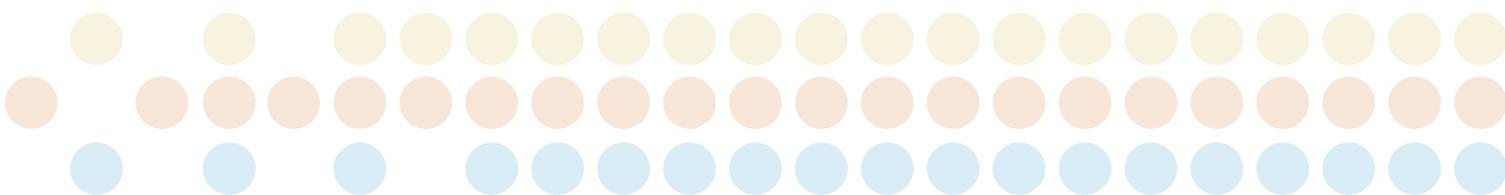
MOBILITÉ DURABLE

Dans le cadre des discussions sur la verdisation et le climat, il est également question de la mobilité durable. Après plusieurs rencontres avec M. *Hans Bruyninckx*, directeur exécutif de l'Agence pour l'Environnement de l'Union européenne, ce thème a fait l'objet en juin 2017 d'un débat en séance plénière en sa présence. Des bonnes pratiques ont été échangées avec des représentants du Conseil nordique et de l'Assemblée balte. Il a été procédé à l'adoption d'une recommandation demandant aux gouvernements des trois États membres de renoncer en 2030 à la vente de véhicules neufs alimentés par des carburants fossiles et d'adopter un scénario commun d'extinction pour ce type de véhicules à partir de 2050.

Le Parlement Benelux a également traité du thème des voitures autonomes.

DUMPING SOCIAL

À la suite des recommandations et des déclarations du Comité des ministres Benelux en 2015, ce thème a été réinscrit à l'ordre du jour en vue d'un suivi. En 2017 et 2018, Mme *Marianne Thyssen*, commissaire européenne à l'Emploi, aux Affaires sociales, aux Compétences et à la Mobilité travailleurs, et M. *Philippe De Backer*, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, sont venus présenter un état de la situation. Le 9 avril 2018, la Belgique et les Pays-Bas ont signé une déclaration d'intention relative à l'échange électronique de données visant à mettre fin à la fraude sociale.



CONSÉQUENCES DU BREXIT

La coopération régionale devient d'autant plus importante dans une Europe sans le Royaume-Uni. Après les travaux préparatoires au cours desquels ont été entendus des représentants de la Commission européenne et M. *Stefaan De Rynck*, conseiller Taskforce article 50 pour la préparation et le déroulement des négociations avec le Royaume-Uni, les conséquences du Brexit ont été examinées en détail lors de la session plénière des 15 et 16 juin 2018 à La Haye. Les orateurs principaux ont été à cette occasion M. *David Campbell Bannerman*, membre du Parlement européen, M. *Jochem Wiers*, chef de la *Task Force* Brexit du ministère néerlandais des Affaires étrangères, M. *Bart Vodderie*, coordinateur Brexit du ministère belge des Affaires étrangères, et M. *Jean-Marc Hoscheit*, ambassadeur du Luxembourg aux Pays-Bas. Cette réunion avait été minutieusement préparée par la commission des Relations extérieures, entre autres par la visite de travail d'une délégation du Parlement Benelux aux deux Chambres du Parlement et au *Commonwealth Office* à Londres, en avril 2018. Ce sujet a également été examiné à l'occasion de rencontres avec les ministres des Affaires étrangères des trois pays. Une proposition de recommandation a été adoptée lors de la séance plénière du 30 novembre 2018, à l'issue d'un débat avec M. *Stef Blok*, ministre néerlandais des Affaires étrangères. Le Parlement y demande une attention accrue pour les problèmes et les possibilités en matière de coopération économique avec le Royaume-Uni mais aussi pour la mobilité professionnelle et la coopération militaire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après la participation au *Luxembourg Circular Economy Hotspot* en 2017, une conférence trilatérale (avec le Conseil nordique et l'Assemblée balte) s'est tenue en 2017 au sujet de l'économie circulaire dans l'enseignement et dans la gestion des déchets. M. *Bart Tommelein*, vice-ministre-président du gouvernement flamand et ministre du Budget, des Finances et de l'Énergie et Mme *Stientje van Veldhoven*, secrétaire d'État néerlandaise à l'infrastructure et à la gestion de l'eau, y ont assisté. Ce thème, qui tient également très à cœur aux jeunes, a été discuté lors de la session du Parlement des Jeunes. Une recommandation a été adoptée lors de la session de printemps de 2018.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE DE L'HYDROGÈNE

Sous la précédente présidence, un échange de vues intensif avait déjà eu lieu sur la transition énergétique et le Benelux comme promoteur de carburants alternatifs et leader en matière d'innovation pauvre en carbone. Dans ce cadre, M. *Maros Sefkovic*, vice-président de la Commission européenne compétente, a adressé une invitation au Parlement Benelux lors de la visite qu'il a effectuée au Parlement fédéral belge dans le cadre de son deuxième 'Energy Union Tour' (4 mai 2017). Il en est résulté une participation active à l'organisation d'une conférence sur l'économie de l'hydrogène et une visite de travail à Eemshaven, à Groningue, pour étudier la transition vers l'hydrogène (18-20 octobre 2018). Les travaux sous cette présidence ont été clôturés par un débat thématique organisé lors de la séance plénière du 30 novembre 2018, avec une table ronde à laquelle ont participé des experts du monde des entreprises, des représentants du gouvernement et M. *Bart Biebuyck*, *Executive Director* de l'Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène auprès de la Commission européenne.

SÉCURITÉ – COOPÉRATION POLICIÈRE DANS LE CADRE DU PROBLÈME DE LA DROGUE

Lors de la session plénière des 24 et 25 novembre 2017 à Maastricht s'est tenu un débat sur la coopération policière dans le Benelux dans le cadre du problème transfrontalier de la drogue, avec un exposé introductif du bourgmestre de Maastricht, Mme *Annemarie Penn-te Strake*. Il en est résulté une recommandation. Les gouvernements des pays du Benelux doivent s'attaquer ensemble au problème transfrontalier de la drogue, avec une concertation accrue entre les autorités judiciaires. À cet égard, il peut également être fait référence au nouveau traité Benelux en matière de coopération policière et aux actions menées en commun entre les services de police et des douanes des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de la France pour lutter contre le commerce de stupéfiants et le tourisme de la drogue (22-25 novembre 2018).

SÉCURITÉ – SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Rejoignant l'actualité, le Benelux s'est penché sur le dossier de la sécurité opérationnelle des installations nucléaires dans le Benelux et leur sécurisation contre le terrorisme nucléaire. Il a été procédé en 2017, à l'audition du directeur général de l'AFCN et d'experts luxembourgeois et néerlandais. Les travaux ont débouché sur une recommandation lors de la session plénière d'été 2017.

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANS LE BENELUX (COOPÉRATION ENTRE LES PORTS ET TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR CHEMIN DE FER)

Des visites de travail ont été organisées dans ce cadre aux ports de Rotterdam, d'Anvers, de Mersin et de Bettembourg. Une audition a également été organisée avec le commissaire portuaire régional *Jan Blomme* au sujet de la politique portuaire en Flandre (10 mars 2018). Le *transfert modal*, c'est-à-dire la combinaison optimale des différentes formes de transport, doit contribuer à réduire la congestion du trafic et la pollution de l'air dans les trois pays.

COOPÉRATION (MILITAIRE) DANS LE DOMAINE DU CONTRÔLE AÉRIEN

Le thème de la coopération militaire dans le Benelux avait déjà été abordé sous la présidence précédente. Une recommandation relative à la coopération dans le domaine du contrôle du trafic aérien a été approuvée en juin 2017.

AGRICULTURE

À la suite de la crise du Fipronil et des œufs contaminés, il a été procédé lors de la session d'automne 2017 à l'adoption d'une recommandation sur la problématique agricole transfrontalière qui préconise la mise en place de systèmes de communication couplés et une meilleure information au public.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

À la lumière de l'actualité et à la suite des priorités définies par le Parlement Benelux des Jeunes, une recommandation relative à la violence faite aux femmes a été adoptée lors de la session d'automne 2018. La lutte contre la violence à l'égard des femmes doit en effet retenir davantage l'attention. Une frange déjà bien trop large de la population juge en effet toujours acceptable la violence à l'égard des femmes.

CLIMAT

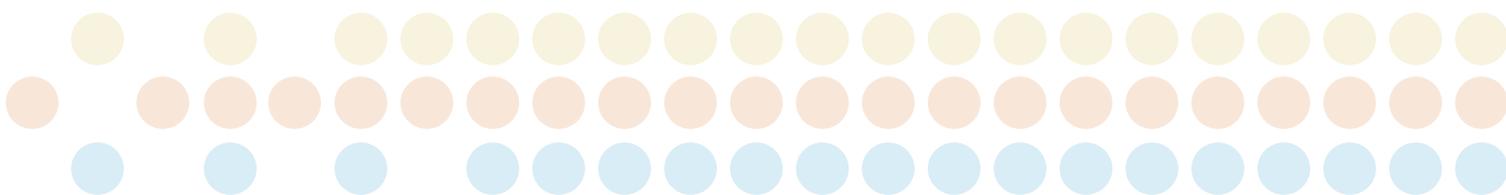
Le climat est un thème très actuel auquel les jeunes sont très attachés. Lors de la COP24, la Conférence sur le climat des Nations unies qui s'est tenue à Katowice en décembre 2018, un pavillon Benelux commun a été organisé et les membres des parlements du Benelux y ont tenu un débat avec leurs collègues de l'Union européenne. Le débat a été introduit par *M. Willem-Frederik Schiltz*, président de la commission de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Climat du Parlement Benelux. Les ministres du Benelux ont officiellement présenté la déclaration 'Talanoa' lors de cette conférence.

ZONES D'EXCEPTION

Les zones d'exception visent à résoudre des problèmes pour les gens des deux côtés de la frontière par des exceptions à la réglementation. Les différences entre les législations des pays constituent souvent un obstacle pour la mobilité du travail et la coopération transfrontalière. C'est ainsi que le Parlement Benelux adopte en sa séance d'automne une recommandation visant à la promotion et l'extension des zones d'exception économiques dans les trois pays.

PRÉSENCE LORS DU SOMMET DES PREMIERS MINISTRES – NOVEMBRE 2017-JUN 2018

Depuis 2015, une délégation du Parlement Benelux est invitée au Sommet annuel des chefs de gouvernement. La possibilité est ainsi donnée au Parlement Benelux de présenter son mode de fonctionnement et ses priorités.



RENCONTRE AVEC LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Lors du lancement de la nouvelle présidence du Comité des ministres, une rencontre a été organisée avec le président du Comité des ministres afin d'avoir un échange de vues sur les programmes annuels et les plans annuels ainsi que la nécessité d'une collaboration étroite, également avec les régions frontalières. Le ministre des Affaires étrangères a été présent lors des sessions plénières de mars 2017, juin 2017 et novembre 2018; le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. *Stef Blok*, a évoqué les résultats obtenus qui, à son estime, montrent clairement que le Benelux conserve toujours une plus-value manifeste. Il a ainsi fait référence à la lutte contre la fraude transfrontalière en matière de soins de santé. Le ministre belge des Affaires étrangères et européennes, M. *Didier Reynders*, a à son tour présenté l'agenda ambitieux, préconisant de poursuivre le rôle de précurseur comme laboratoire de l'Union européenne. Le Bureau du Parlement Benelux s'est réuni avec les trois ministres des Affaires étrangères en prélude à la célébration des 60 années d'existence de l'Union Benelux. Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de cet événement, M. Reynders a souligné toute l'importance de la coopération politique ainsi que la valeur ajoutée que revêt le Parlement Benelux.

VISITE AU MINISTRE-PRESIDENT DE RHÉNANIE DU NORD-WESTPHALIE ET AU LANDTAG À DÜSSELDORF

Dans le contexte de la nécessité d'une coopération plus étroite avec les régions frontalières, une visite a été organisée le 28 novembre 2017 au ministre président de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. *Armin Laschet*, et au Landtag à Düsseldorf. Les thèmes suivants ont été évoqués au cours de cette rencontre: la reconnaissance des diplômes professionnels, la mobilité, la coopération policière, la sécurité nucléaire et l'Eurégion comme site possible pour l'installation du Télescope Einstein qui permettra de découvrir et d'étudier les ondes gravitationnelles.

ATTRIBUTION DES PRIX ET AWARDS

Au cours d'une cérémonie organisée en marge de la session d'été 2018, il a été procédé à l'attribution des prix et Awards Benelux. L'Award Benelux, qui récompense le renforcement de la coopération politique, a été remis à MM. *Roger Negri* et *Karl-Heinz Lambertz*. Le Prix Benelux, qui récompense l'engagement sur les plans scientifique, culturel, économique ou sportif, a été attribué cette année à l'Amirauté Benelux, la structure faîtière de la composante marine belge et de la marine nationale néerlandaise à Den Helder. L'ingénieur forestier luxembourgeois *Frantz Charles Muller* s'est également vu remettre un prix Benelux pour son engagement pendant de nombreuses années en faveur de l'environnement et de la jeunesse. Un prix a également été remis à la BeneluxBusinessRoundtable. Les lauréats ont tenu un vibrant plaidoyer en faveur de la valeur ajoutée que revêt la coopération Benelux.

RECOMMANDATIONS APPROUVÉES SOUS LA PRÉSIDENTE NÉERLANDAISE DU PARLEMENT BENELUX 2017-2018 ET RÉPONSES DU COMITÉ DE MINISTRES

Numéro	Date document	Titre
885-1	25.03.2017	Recommandation relative à la lutte contre le commerce véreux de chiens
885-2	16.06.2018	Réponse du Comité de ministres à la recommandation relative à la lutte contre le commerce véreux de chiens
886-1	25.03.2017	60 ^e rapport commun concernant la coopération Benelux dans le domaine de la politique étrangère (1 ^{er} janvier 2016 – 31 décembre 2016)
887-2	17.06.2017	Recommandation relative à la coopération dans le domaine du contrôle du trafic aérien
887-3	01.12.2017	Réponse du Comité de ministres à la recommandation relative à la coopération dans le domaine du contrôle du trafic aérien
888-2	17.06.2017	Recommandation relative à la mobilité des patients et aux soins transfrontaliers
888-3	16.11.2018	Réponse du Comité de ministres à la recommandation relative à la mobilité des patients et aux soins transfrontaliers

Numéro	Date document	Titre
889-2	24.11.2017	Recommandation relative aux liaisons ferroviaires transfrontalières dans le Benelux et la Rhénanie du Nord-Westphalie, avec une attention particulière pour le programme Eurekarail
889-3	16.06.2018	Réponse du Comité de Ministres à la recommandation relative aux liaisons ferroviaires transfrontalières dans le Benelux et la Rhénanie du Nord-Westphalie, avec une attention particulière pour le programme Eurekarail
890-2	24.11.2017	Recommandation relative à la mobilité durable
891-2	24.11.2017	Recommandation relative aux droits sociaux des travailleurs transfrontaliers
891-3	01.12.2018	Réponse du Comité de ministres à la recommandation relative aux droits sociaux des travailleurs frontaliers
892-1	25.11.2017	Recommandation relative à la coopération Benelux dans le domaine de la gestion des incidents touchant à la sécurité alimentaire, suite à la crise du fipronil
893-1	24.03.2018	Question écrite de M. <i>Jef Van den Bergh</i> ayant pour objet 'voyager avec un accompagnateur dans le Benelux' et réponse du Comité de Ministres
894-2	29.03.2018	Recommandation relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le Benelux
895-2	16.06.2018	Recommandation concernant les médicaments orphelins
896-2	16.06.2018	Recommandation relative à la coopération policière dans les trois États membres du Benelux dans le cadre de la problématique transfrontalière de la drogue
897-2	01.12.2018	Recommandation relative aux conséquences du Brexit pour le Benelux
898-2	25.06.2018	Recommandation relative aux voitures autonomes
899-2	25.06.2018	Recommandation relative à relative à la stimulation du transport de marchandises par chemin de fer dans le Benelux
900-1	29.10.2019	Questions écrites de M. <i>Martijn van Helvert</i> sur de possibles activités minières à la frontière entre la Belgique et le Limbourg méridional en vue de l'extraction de zinc, entre autres, et les conséquences éventuelles de ce projet sur l'offre néerlandaise relative au Télescope Einstein et Réponse du Comité de Ministres
901-1	01.12.2018	Recommandation relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les trois États membres du Benelux
902-1	01.12.2018	Recommandation relative à la promotion et l'extension de zones d'exception dans les trois États membres du Benelux
903-2	01.12.2018	Recommandation relative à l'économie circulaire
904-1	01.12.2019	Questions écrites de MM. <i>Martijn van Helvert</i> , <i>Jef Van den Bergh</i> et <i>Erik Ronnes</i> relatives au stationnement de poids lourds le long des routes nationales et Réponse du Comité de Ministres

